

## 1. Thématique et objectifs de l'appel à projets :

Le Fonds de Dotation BIRD lance un appel à projets visant à soutenir des initiatives ayant un impact significatif et durable. Cet appel vise à accompagner des initiatives innovantes et concrètes qui répondent aux grands enjeux environnementaux et éducatifs :

1. **Éducation des enfants dans les pays en voie de développement** : favoriser l'accès à une éducation de qualité pour les enfants dans des contextes défavorisés.
  - a. Mise en place ou amélioration des infrastructures éducatives (écoles, bibliothèques, etc.).
  - b. Programmes éducatifs adaptés aux besoins locaux (alphabétisation, compétences numériques, etc.).
  - c. Initiatives favorisant la scolarisation des filles et des enfants issus de milieux marginalisés.
2. **Protection des mers et océans** : priorité aux actions de préservation de la biodiversité marine en Méditerranée, ainsi qu'aux initiatives visant à lutter contre les pollutions marines à l'échelle mondiale.
  - a. Projets de restauration d'habitats marins
  - b. Réduction de la pollution plastique et chimique
3. **Lutte contre la déforestation** : soutenir des projets de plantation d'arbres dans des zones reculées, particulièrement celles touchées par une forte déforestation.
  - a. Programmes de plantation d'arbres indigènes dans des zones vulnérables ou reculées.
  - b. Sensibilisation des communautés locales à des pratiques agricoles durables.
  - c. Restauration des sols et des écosystèmes forestiers dégradés.

---

## 2. Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets doivent remplir les conditions suivantes :

- Être portés par une structure française à but non lucratif (association, fondation, ONG).
  - Proposer des actions concrètes et mesurables.
  - Démontrer une compréhension des enjeux locaux et des solutions adaptées.
  - Présenter un budget clair et transparent.
-

### **3. Éléments attendus dans le dossier de candidature**

Les candidats doivent soumettre un dossier comprenant les informations suivantes :

#### **A. Présentation de l'organisation**

1. Nom, statuts, et objet de la structure.
2. Coordonnées complètes (adresse, email, téléphone).
3. Budget annuel des 3 dernières années.
4. Répartition des dons.
5. Historique de la structure et de ses actions principales.
6. Équipe : présentation des principaux membres (fondateurs, bénévoles, salariés).
7. Partenaires existants.

#### **B. Description du projet**

1. Titre du projet.
2. Résumé (en 5 lignes maximum).
3. Objectifs généraux et spécifiques.
4. Activités prévues pour atteindre ces objectifs.
5. Zone d'intervention (précisez la localisation, ville/village/zone).
6. Calendrier prévisionnel des actions.
7. Bénéficiaires visés (nombre et profil).

#### **C. Budget et financement**

1. Budget global du projet.
2. Montant demandé au Fonds de dotation BIRD.
3. Détails des postes de dépenses et des sources de financement (autres financeurs sollicités ou obtenus).

#### **D. Indicateurs d'impact**

1. Résultats attendus (quantitatifs et qualitatifs).
2. Moyens de mesure des impacts (indicateurs, méthodes d'évaluation).

#### **E. Documents annexes**

1. Dernier rapport d'activité et rapport financier.
  2. Tout document ou visuel pertinent pour illustrer le projet (photos, vidéos, plaquette).
-

#### 4. Modalités de candidature

- **Contact et dépôt des candidatures** : Les dossiers doivent être soumis avant le 10/02/2025 via email à Catherine VINCENT, catherine@bird26.org
  - **Format** : Envoi du dossier en PDF
- 

#### 5. Processus de sélection

1. **Validation des dossiers** selon les critères d'éligibilité (tout dossier qui ne remplit pas les critères d'éligibilité ne sera pas étudié)
  2. **Évaluation approfondie**, étude des projets
  3. **Rencontre et visite des associations pressenties**
  4. **Présentation orale du projet** (visio) devant le conseil d'administration, la matinée 24/03/2025.
  5. **Annonce des lauréats**, les résultats seront communiqués le 28/03/2025.
- 

#### 6. Accompagnement des lauréats

Les lauréats signeront une convention précisant les modalités de financement, les engagements réciproques, et les obligations de suivi. Des points réguliers seront organisés pour évaluer l'avancement du projet et ses impacts.

---

#### 7. Calendrier indicatif

- **Lancement de l'appel** : 06/01/2025
  - **Clôture des candidatures** : 10/02/2025
  - **Présentation du projet** : 24/03/25 matin
  - **Annonce des résultats** : 28/03/25
  - **Début des projets financés** : 04/25
- 

*Nous remercions par avance tous les candidats pour leur participation et leur implication.*